ST2 / Politique des temps ordinaires et politique des temps électoraux

Le temps court de la campagne électorale des Européennes 2014
Une analyse par une enquête Roll-up

Bruno Cautrès, CNRS-Sciences Po / CEVIPOF, bruno.cautres@sciencespo.fr
Jean Chiche, CNRS-Sciences Po / CEVIPOF, jean.chiche@sciencespo.fr

Merci de ne pas citer sans autorisation des auteurs

Depuis la réalisation par le CEVIPOF du *Panel électoral français de 2002*, mais plus encore depuis le *Panel électoral français de 2007*, nous avons engagé une série d'enquêtes et de recherches consacrées au « temps électoral » et aux dynamiques du choix électoral. Analysant, avec Anne Jadot, les mécanismes de l'indécision électorale de 2007, Bruno Cautrès concluait qu'une campagne électorale est « le théâtre d'une rencontre entre une offre et une demande : tous les électeurs ne donnent pas rendez-vous à l'offre électorale au même moment et l'électorat est hétérogène dans son moment mais aussi son mode de prise de décision. Le vote doit donc être considéré comme le produit d'une interaction dont le moment et les effets ne sont pas de même nature pour tous. En France, comme dans les autres pays qui organisent leurs élections en un seul jour, c'est le dimanche électoral qui remet toute cette diversité temporelle dans un prisme d'unité de temps » (Cautrès, Jadot, 2007, 312).

Cette unité de temps existe et elle se manifeste dans une séquence temporelle limitée au jour du vote. Néanmoins, on peut proposer de « déplier » ce que le dimanche électoral a « replié ». Dans une analyse plus récente des « temporalités du vote », nous reprenions une distinction opérée depuis une table ronde du congrès AFSP de 2005 (Lyon) où nous proposions de « scinder analytiquement le rapport des électeurs au temps électoral en trois moments : le temps long des socialisations politiques, qui replace la décision électorale dans les itinéraires politiques et sociaux de longue durée et qui s'exprime dans les grands clivages socio-politiques et leurs lentes évolutions ; le temps court des campagnes électorales et des moments de politisation sous l'effet des messages que les acteurs politiques adressent aux électeurs ; enfin, le moment de la décision électorale elle-même, où l'électeur arbitre entre plusieurs préférences pour décider de son comportement » (Cautrès, in Mélanges Parodi, 2015). . Si ce découpage en temporalités a une valeur heuristique et s'il ne s'agit pas ici d'imposer une vision d'un « entonnoir de causalité » temporel similaire à celui du paradigme de Michigan, le triptyque du temps électoral que nous avons proposé depuis près de dix ans ne signifie pas que les clivages sociopolitiques sont donnés de façon structurelle et qu'ensuite seulement interviennent des enjeux ou des variables de court terme (images des candidats pendant la campagne) dont la hiérarchisation seule peut évoluer.

Ce rappel relatif aux temporalités du vote permet de situer l'importance, pour les électoralistes, d'une décomposition ou d'un « dépliage » du vote, comportement politique unifié par son acte lors du dimanche électoral mais en fait stratifié par et composé de couches temporelles qui n'ont pas la même datation.

Les objectifs de cette ST sont très étroitement liés à toutes ces questions : en distinguant le « temps ordinaire » du « temps électoral», Vincent Tiberj et Florent Gougou nous invitent à mieux réfléchir aux évolutions des paradigmes explicatifs du vote dans un contexte où « depuis deux décennies, une attention grandissante porte sur les campagnes électorales et leurs dynamiques (Brady, Johnston, 2006 ; Lau, Redlaswk, 2006 ; Cautrès, Muxel, 2008 ; Tiberj, Denni, Mayer, 2013). La généralisation des enquêtes pré-électorales universitaires et le recours de plus en plus fréquent aux enquêtes par panel ont permis de faire progresser la compréhension de l'avant-élection ». Et ils ajoutent, avec raison que « cependant, le déficit de connaissances reste flagrant dès qu'il s'agit de comprendre le rapport au politique des citoyens quand ils ne sont pas proches d'une échéance électorale ». Notons toutefois la richesse des enquêtes de l'Observatoire Inter régional du Politique qui entre 1985 et 2000 a produit des enquêtes annuelles à très fort échantillon hors contexte électoral.

S'il est un enjeu sur lequel le contraste entre le « temps ordinaire » et le « temps électoral » semble particulièrement prononcé, c'est bien l'enjeu européen. Si l'Europe et ses conséquences occupent une place essentielle dans les débats politiques français contemporains et si « l'enjeu » européen joue un rôle fondamental dans l'architecture « tripolaire » de la vie politique française, elle reste souvent dans les campagnes électorales « omniprésente » (dans l'univers des valeurs et des préoccupations des électeurs) mais « invisible » (dans les programmes des candidats et des partis). On a pu néanmoins constaté qu'en 2012, elle avait occupé une place plus importante et qu'elle avait manifesté des effets perturbateurs importants dans les choix électoraux (Belot, Cautrès, Strudel, 2013). Ce paradoxe s'amplifie lorsque l'on passe du « temps ordinaire » au temps de la campagne des élections européennes.

***

Nous souhaitons revenir sur ces questions à partir des données d'une enquête « Roll-up » réalisée lors de la campagne des élections européennes de 2014 en France en nous posant la

question de recherche suivante : lors du temps de la campagne électorale, les motivations des électeurs sont-elles évolué et si oui sont-elles évolué vers une affirmation des préoccupations de politique nationale ou au contraire, et en opposition à ce que prédit le modèle des élections de « second ordre », vers une affirmation des préoccupations européennes ? Cette question se pose d'autant plus que les élections européennes de 2014 ont été les premières pour lesquelles un enjeu européen, la désignation du futur président de la Commission, a fait l'objet, durant la campagne électorale en France, d'un investissement partisan.

Le corpus de données en 11 vagues de l'enquête Roll-up permet de suivre au jour le jour le temps court de la campagne électorale et d'analyser si elle a ou non attiré l'attention des électeurs vers une attribution de la responsabilité de la crise économique actuelle à l'Europe ou au gouvernement national. Enfin, nous étudierons l'évolution des intentions de vote sur le temps de ces vagues d'enquêtes pour comprendre la construction en temps réel de la décision électorale. Derrière ces questions et l'utilisation des données de l'enquête « Roll-up », la question de la stabilité ou de l'instabilité des opinions des électeurs sur l'Europe entre ce que les périodes hors élections nous ont appris et ce que la tradition des European election studies (réalisée au moment des européennes) nous a enseigné (faiblesse cognitive de ces représentations) sera abordée en conclusion.

En conclusion, une autre question méthodologique importante sera aussi de juger à posteriori l'intérêt d'une telle enquête pour la recherche académique. Ces données sont-elles pertinentes et utiles pour répondre aux questions que se pose aujourd'hui la sociologie électorale dans l'analyse des temporalités du vote et des perméabilités entre temps politique hors élection et en élection ?

Comprendre le temps électoral des élections européennes : Le modèle des élections de second-ordre et les élections européennes

Caractériser les élections européennes comme des « élections de second ordre » est aujourd'hui courant et bien connu des spécialistes de politique européenne. Avant de nous demander si les élections européennes de 2014 en France correspondent à ce modèle et de quelle manière l'enquête Roll-up produite par le CEVIPOF permet (et dans quelles limites) de le mesurer et de le tester, il est nécessaire de rappeler brièvement quelque unes des principales caractéristiques du modèle.

La notion d'élection « de second ordre » a été proposée par K. Reif et H. Schmitt dans un célèbre texte, paru en 1980 et proposant une analyse des premières élections au suffrage direct du Parlement européenne en 1979. Les principaux éléments proposés dans ce texte ont été largement repris et testés depuis, notamment dans le cadre des travaux du groupe de recherche « European elections studies » qui a largement contribué non seulement au développement des analyses des élections européennes mais aussi à la consolidation et la validation du modèle originellement proposé en 1980. Ces travaux ont, depuis plus de trente ans largement confirmé, mais aussi complété et nuancé ce modèle d'explication.

Mais de quelle manière celui-ci caractérise t'il les « élections de second ordre » ? Celles-ci sont bien sûr tout d'abord à opposer aux « élections de premier ordre », telles que les élections nationales à l'issue desquelles est déterminé qui gouverne et également quel est le choix de politique publique dominant, celui qui sera mis en œuvre par celui (parti ou candidat) qui gagne les élections. Selon les systèmes politiques et les institutions, les élections qui permettent de désigner le chef de l'exécutif appartiennent à cette catégorie : élections législatives dont l'issue désigne le parti majoritaire au parlement et donc le chef du gouvernement ou élections présidentielles dans certains pays européens (comme la France ou le Portugal). Parce qu'elles représentent le combat politique le plus décisif pour la direction du pays et de l'exécutif, ces élections motivent habituellement fortement les électeurs et les forces politiques: la participation est de niveau élevée, les campagnes électorales sont fortement investies par les partis et les candidats, les médias couvrent de

manière très large et étendue le déroulement des élections, les programmes des candidats ou partis et les enjeux de l'élection.

Dans leur texte fondateur Reif et Schmitt notent que les pays européens connaissent également de multiples formes d'élections qui ne correspondent pas à ce modèle des élections « décisives » de « premier ordre » : élections partielles, élections municipales, élections régionales. Ils notent que « beaucoup d'électeurs votent à ces élections, non seulement en raison de conditions qui prévalent dans le contexte spécifique de l'arène de second ordre, mais aussi sur la base des facteurs de la principale arène politique de la nation. La stratégie et la tactique des partis politiques dans les campagnes électorales de second ordre sont souvent influencées par des calculs politiques concernant l'arène principale ». (Reif et Schmitt 1980, page 9).

Les principales caractéristiques qui découlent de ce constat sont les suivantes : une faible participation électorale des électeurs mais aussi une faible mobilisation des partis, des militants et des candidats ; une « fenêtre d'opportunité » pour les petites formations politiques ou pour les nouvelles formations politiques, parfois même constituées simplement pour les élections européennes ; un accroissement des votes blancs ou nuls qui traduit l'insatisfaction des électeurs face à l'offre électorale ; des partis de gouvernement qui perdent beaucoup de voix par rapport aux dernières élections nationales (composante de « vote sanction »).

La faible « mobilisation cognitive » des électeurs, comme la littérature le définit par la suite, est un élément essentiel d'explication de leur comportement vis-à-vis de ce type d'élections : les électeurs sont faiblement mobilisés non seulement du fait de la difficulté à se saisir des enjeux de ce type d'élections mais aussi du fait du faible investissement médiatique sur ces enjeux qui tend à favoriser l'indifférence et l'abstention. La difficile lecture institutionnelle que peuvent faire les électeurs des élections européenne ne peut que renforcer cette tendance : le fait qu'elles ne servent pas à désigner directement le pouvoir exécutif européen, que les députés soient élus dans leur pays mais pour siéger dans une assemblée européenne au sein de laquelle ils forment des groupes qui ne sont pas

dénommés de la même façon que sur les listes où ils ont été élus, rend cette lecture très opaque et ne peut de conduire à un prisme d'interprétation national.

D'autres facteurs viennent également contrarier la dimension proprement européenne des élections européennes : les recherches conduites depuis plusieurs élections européennes montrent qu'il faut prendre en compte, pour expliquer la faiblesse de la mobilisation électorale, des facteurs comme le « cycle électoral » (plus les élections européenne se tiennent à 'midterm' plus cela encourage chez les électeurs les comportements de «vote sanction», ce qui rapproche ces élections des « élections intermédiaires » pour reprendre l'expression consacrée par Jean-Luc Parodi).

L'un de symptômes du caractère de « second ordre » des élections européennes qui a été les plus fréquemment analysé est le niveau élevé, voire très élevé pour certains pays, de l'abstention ou inversement la faiblesse de la participation, rapportée au faible engagement des acteurs politiques dans les campagnes élections pour ces élections et à la faible « mobilisation cognitive » des élections. Comme le tableau 1 permet de la constater, le phénomène est à la fois de grande ampleur, touche presque tous les pays et se répète ou s'accentue dans le temps malgré quelques rares cas d'élévation (modérée) de la participation à telle ou telle date.

Tableau 1 : L'évolution de la participation aux élections européennes (1979-2014)

Pays	1979	1981	1984	1987	1989	1994	1995	1996	1999	2004	2007	2009	2013	2014
Belgique	91.36		92.09		90.73	90.66			91.05	90.81		90.39		90.00
Danemark	47.82		52.38		46.17	52.92			50.46	47.89		59.54		56.40
Allemagne	65.73		56.76		62.28	60.02			45.19	43		43.27		47.90
Irlande	63.61		47.56		68.28	43.98			50.21	58.58		58.64		51.60
France	60.71		56.72		48.8	52.71			46.76	42.76		40.63		43.50
Italie	85.65		82.47		81.07	73.6			69.76	71.72		65.05		60.00
Luxembourg	88.91		88.79		87.39	88.55			87.27	91.35		90.76		90.00
Pays-Bas	58.12		50.88		47.48	35.69			30.02	39.26		36.75		37.00
Royaume-Uni	32.35		32.57		36.37	36.43			24	38.52		34.7		36.00
Grèce		81.48	80.59		80.03	73.18			70.25	63.22		52.61		58.20
Espagne				68.52	54.71	59.14			63.05	45.14		44.87		45.90
Portugal				72.42	51.1	35.54			39.93	38.6		36.77		34.50
Suède							41.63		38.84	37.85		45.53		48.80
Autriche								67.73	49.4	42.43		45.97		45.70
Finlande								57.6	30.14	39.43		38.6		40.90
République tchèque										28.3		28.22		19.50
Estonie										26.83		43.9		36.44
Chypre										72.5		59.4		43.97
Lituanie										48.38		20.98		44.91
Lettonie										41.34		53.7		30.04
Hongrie										38.5		36.31		28.92
Malte										82.39		78.79		74.81
Pologne										20.87		24.53		22.70
Slovénie										28.35		28.37		20.96
Slovaquie										16.97		19.64		13.00
Bulgarie											29.22	38.99		35.50
Roumanie											29.47	27.67		32.16
Croatie													20.84	25.06
Union européenne	61.99	-	58.98	-	58.41	56.67	-	-	49.51	45.47	-	43	-	43.09

Présentation du dispositif « Baromètre d'intentions de votes » : le « Rollup » 2014

Le dispositif « Baromètre d'intentions de vote » auquel le CEVIPOF a participé lors des élections européennes de 2014 est une enquête par sondage IPSOS/STERIA pour Le Monde, le CEVIPOF et Terra Nova. Le terrain de ce baromètre, dénommé également « roll-up », s'est déroulée du Lundi 12 mai au Vendredi 23 mai 2014, soit une courte période des 12 jours précédant le jour du vote en France, le 25 mai 2014. Au total, onze vagues d'enquêtes ont été réalisés. Le nombre d'interviews a varié selon les jours mais a été de l'ordre de 500 interviews par jour pendant les sept premiers jours (sauf le dimanche 18 mai, sans interviews ou presque), puis de l'ordre de 750 interviews par jour lors des quatre derniers jours (du 20 au 23 mai). Le mode d'administration de l'enquête a été *en ligne*, avec contrôle des quotas de sexe, âge, profession de la personne de référence du ménage, circonscription aux élections européennes et catégorie d'agglomération. Bien que présenté comme un « baromètre d'intentions de vote », l'enquête repose un questionnaire comportant d'autres séries de questions : problème le plus important pour soi et pour le pays, motivations européennes ou nationales du vote, opinions sur l'Union européenne. Les tendances qui se dégageront seront calculées à partir de « moyennes lissées », c'est-à-dire en cumulant les résultats sur deux jours consécutifs. Une particularité de cette série d'enquêtes répétées est que chacune d'entre elles est représentative. L'intérêt du cumul résidant dans la taille de l'échantillon, limitant ainsi la marge d'erreur, ainsi que les *outliers* (points aberrants de la courbe d'évolution lié à un artefact d'échantillonnage).

Le survey design choisi par l'enquête « Roll-up » consiste en une série d'enquêtes journalières en rafales avec une partie des questions répétées à chaque vague et une partie des questions répétées seulement à deux ou trois reprises. Comme on le voit, le design d'un « roll-up » est donc de type « rolling cross sections ». Il est utile de rappeler ici ce qui fait la particularité de ce type d'enquêtes. Ce type d'enquête se présente comme une méthode alternative à celle des panels mais avec un même objectif : observer et analyser les dynamiques et les logiques temporelles[1].

Alors que les panels électoraux visent avant tout la mesure des dynamiques individuelles par répétition du questionnaire dans le temps et auprès des mêmes individus (tout en permettant les analyses agrégées : par exemple l'évolution des intentions de chaque répondant mais également

[1] Nous reprenons ici les éléments déjà présentés d'autres de nos publications et récemment actualisés dans : Bruno Cautrès. « Les temporalités du vote : dynamiques de formation des choix électoraux et enjeux méthodologiques », in : Yves Déloye, Alexandre Dézé et Sophie Maurer (dir.), *Institutions, élections, opinion : mélanges en l'honneur de Jean-Luc Parodi*, Paris, Presses de Sciences Po, Académique, 2014, pp. 67-91

l'évolution des intentions de vote agrégées ou agrégées par catégories d'électeurs), deux méthodes alternatives peuvent être mises en œuvre pour des raisons méthodologiques (si l'on souhaite ne pas être exposé aux problèmes d'attrition des panels et de conditionnement des répondants) ou pour des raisons de fond (si l'on souhaite privilégier les analyses en termes d'agrégats et non de flux).

Ces deux méthodes alternatives sont tout d'abord les « repeated cross-sections » : le questionnaire de l'enquête est ici répliqué dans le temps mais auprès d'échantillons indépendants. Ce sont alors les variables mais non les individus qui sont suivis sur la durée et ce survey design permet des analyses longitudinales à vocation agrégée et non individuelle. Cette méthode ne permet que d'analyser l'évolution des distributions des variables mais pas celle des opinions et des jugements individuels sous l'effet des informations disponibles tout au long de la campagne électorale. La seconde méthode alternative au panel (rolling cross-sections) autorise de manière plus légitime l'analyse en termes de formation des choix et de dynamiques car la répétition journalière ou presque d'interviews assure une forme de contrôle expérimental de l'effet du contexte et du temps.

Comme le remarquent Richard Johnston et Henry Brady, les rolling cross-sections, par leur nombre élevé au cours d'une période de temps limitée (la campagne électorale), et la courte distance dans le temps séparant les vagues d'enquêtes permettent aux analyses d'approcher « une véritable inférence causale »[2]. Le rolling cross-sections design est donc particulièrement adapté à l'analyse des effets de campagne. La répétition saccadée du même questionnaire (ou de parties du même questionnaire) auprès d'échantillons quotidiens assure un suivi des effets de campagne permettant de saisir les modifications d'attitudes ou de comportements observées dans différents segments de l'électorat. L'étroitesse des tailles de ce échantillon conduit néanmoins à certaines limitations, l'analyse des évolutions observées au fil du temps se situant davantage au niveau agrégé qu'au niveau individuel. En l'occurrence, notre enquête connait également les limites inhérentes à toute enquête électorale réalisée pendant une campagne électorale mais sur un très courte période de temps.

[2] Brady, H. E., & Johnston, R. « The rolling cross-section and causal attribution ». In : H. E. Brady, & R. Johnston (Eds.), *Capturing campaign effects* (pp. 164-195). Ann Arbor, The University of Michigan Press, 2006, p.164-195.

Tableau 2 : La reconstitution du vote à la présidentielle de 2012 (1er tour) pour les cinq premiers candidats

		Jean-Luc Mélenchon	François Hollande	François Bayrou	Nicolas Sarkozy	Marine Le Pen
	Rollup Elections Européennes (750k) / 23 Mai 2014	10,6	28,8	9,2	26,9	17,4
	Rollup Elections Européennes (750k) / 22 Mai 2014	11,6	26,7	8,2	28,9	18,6
	Rollup Elections Européennes (750k) / 21-22 Mai 2014	10,4	30,4	9,9	25,9	18,1
	Rollup Elections Européennes (750k) / 20-21 Mai 2014	11,0	30,0	7,1	27,5	17,7
	Rollup Elections Européennes (500k) / 19-20 Mai 2014	11,0	26,9	12,4	26,7	16,4
	Rollup Elections Européennes (500k) / 17-18 Mai 2014	17,9	27,2	8,1	24,0	16,1
	Rollup Elections Européennes (500k) / 16-17 Mai 2014	6,5	27,4	7,9	32,3	19,3
	Rollup Elections Européennes (500k) / 15-16 Mai 2014	11,6	28,4	9,5	26,3	16,8
	Rollup Elections Européennes (500k) / 14-15 Mai 2014	11,9	31,8	10,6	27,0	15,3
	Rollup Elections Européennes (500k) / 13-14 Mai 2014	11,1	28,1	8,8	27,4	18,6
	Rollup Elections Européennes / 12-13 Mai 2014	8,6	28,2	9,5	26,2	22,5
Total		11,1	28,6	9,1	27,2	17,9

Source : Baromètre d'intentions de vote IPSOS/STERIA pour Le Monde, le CEVIPOF et Terra Nova ; Données brutes

Pour évaluer de la qualité des données recueillies par l'enquête « Roll-up », on peut tout d'abord remarquer que les différentes vagues reconstituent de manière très proche les résultats du premier tour de la présidentielle de 2012. Le tableau 2 semble en effet confirmer un certain nombre d'avantages que l'on prête aux enquêtes électorales en ligne, à savoir l'annulation de l'effet enquêteur qui en matière de reconstitution ou d'intentions de vote peut être réel, comme l'a montré toute une littérature relative par exemple à la « spirale du silence »[3]. Bien entendu, cela ne lève pas les critiques que l'on peut dans le même temps adresser à ce mode d'administration et en particulier tout ce qui concerne l'échantillonnage. Les quotas appliqués à l'enquête « Rollup » permettent bien sûr aux marges considérées d'être également bien reconstituées**.**

Un prisme national ou un prisme européen ?

L'un des éléments les plus importants du modèle des élections de second ordre appliqué aux élections européennes est, nous l'avons rappelé plus haut, le prisme national d'évaluation des enjeux par les électeurs. Les électeurs raisonneraient en termes de politique nationale, d'évaluation du bilan du gouvernement et d'exposition au contexte économique national. Les données de notre enquête, certes limitée à une courte période très proche du moment du vote, montrent tout d'abord que nos répondants mettent principalement en avant les « questions européennes » lorsqu'on leur demande l'échelon déterminant leur intention de vote : des premières vagues de l'enquête (12-14 mai) à ses dernières (23-23 mai) de 58 à 62% indiquent que leur vote sera déterminé par les « questions européennes » plutôt que par les « questions nationales ». Malgré la forte dimension de vote sanction qu'on revêtu ces élections européennes en France, la dimension nationale des motivations de vote est donc nettement inférieure et tend même à diminuer au cours de notre enquête. Les répondants maintiennent d'ailleurs tout au long de celle-ci qu'ils ne vont en majorité voter ni pour soutenir ni pour sanctionner le Président de la république (réponse choisie par 54 à 59% de nos répondants entre le début de l'enquête et sa fin). La dimension de sanction contre l'exécutif est néanmoins beaucoup plus fortement présente parmi les sympathisants de l'UMP (45% contre 32% en moyenne) et plus encore parmi ceux du FN (69%).

[3] Une très importante littérature existe aujourd'hui en matière de comparaison des modes d'administration des enquêtes et plus particulièrement des enquêtes électorales. Cette littérature s'accorde à reconnaître que les enquêtes en ligne ne méritent pas les doutes dont elles font parfois l'objet et comporte des avantages tout à fait indéniables, notamment en termes d'erreurs de mesure. Cette littérature met également en exergue que la non-réponse est davantage sociologiquement sensible dans le cadre des enquêtes en ligne et que pour ces ces dernières la qualité des estimateurs dépend beaucoup de la base de données utilisée pour échantillonner, ce qui au fond n'est pas très différent des autres modes d'administration.

Ce résultat est important et semble plus que nuancer l'un des éléments clef du modèle des élections de « second ordre »[4]. Mais deux éléments viennent nuancer cette remise en cause. D'une part, les électeurs n'ont pas le même ordre de priorité lorsqu'on leur demande quelle est la question qui leur paraît la plus importante aujourd'hui pour l'Europe et pour vous-même. De manière sociotropique et au plan européen, tout au long de notre enquête c'est en premier la crise de la zone euro qui arrive en tête des préoccupations (24% les 12 et 13 mai tout comme les 22 et 23 mai en fin d'enquête) ; la question du chômage suit en second (20% les 22 et 23 mai, soit +3 points par rapport au 12 et 13 mai), puis celle du pouvoir d'achat en troisième (15% les 22 et 23 mai, soit +1 point par rapport au 12 et 13 mai) et celle de l'immigration en quatrième (14%, également + 1 point par rapport aux deux premières vagues de l'enquête). Mais amenés à déclarer la question la plus importante pour eux, la première réponse égotropique de nos répondants est le pouvoir d'achat (31%, soit +2 points par rapport au 12 et 13 mai), puis le chômage (16%, soit +3 points par rapport aux débuts de l'enquête) et seulement en troisième la crise de la zone euro, puis en quatrième l'immigration (8%, +1 point).

D'autre part, il n'est pas impossible que l'indicateur utilisé dans notre questionnaire tende à opposer de manière un peu exagérée les motivations nationales et les motivations européennes : une hypothèse alternative serait de considérer qu'en fait les électeurs, ou certains segments de l'électorat, opèrent un chaînage entre les deux échelons lors de l'évaluation qu'ils opèrent des motivations de leur vote. Comme nous le verrons par la suite, les attitudes d'attribution de la responsabilité de la situation économique montrent que les électeurs peuvent utiliser des schémas d'interprétations sophistiqués et opérer des chaînages ou au contraire des découplages entre niveau nationale et niveau européen.

Une dernière nuance peut d'ailleurs être apportée au résultat présenté au début de cette section : lorsqu'on leur demande à deux reprises au cours de notre enquête (12-14 mai et 20-22 mai)quel est l'échelon à privilégier pour faire face aux grands problèmes à venir, les deux tiers de nos enquêtés

[4] La littérature récente montre d'ailleurs que l'on ne peut considérer les électeurs comme exposés sur un pied d'égalité au prisme des élections de « second ordre » et que selon la distance (sur les questions européennes) au parti qu'ils soutiennent, que selon leurs attitudes vis-à-vis de l'intégration européenne ou selon la position dans l'espace politique du parti qu'ils soutiennent (grand parti de gouvernement versus petits partis), la dimension ou motivation proprement européenne de leur vote peut varier assez nettement. Sur ces questions, voir en particulier : Simon Hix, Michael Marsh. « Punishment or protest? Understanding European Parliament Elections". *Journal of Politics*, 69(2), 2007, p. 495–510.; Simon Hix, Michael Marsh. "Second-order effects plus pan-European political swings: An analysis of European Parliament elections across time. *Electoral Studies*, 30(1), 2011, p. 4–15. Sara Hobolt et Jae-Jae Spoon proposent un très bon tour d'horizon de cette littérature dans : Sara Hobolt. « Motivating the European voter: Parties, issues and campaigns in European Parliament elections". *European Journal of Political Research*, 51, 2012, p. 701–727. Voir également : Céline Belot, Virginie Van Ingelgom. « Les attitudes européennes ont-elles enfin joué un rôle dans les élections au Parlement européen ? ». *Revue européenne des sciences sociales*, vol.53 n°1, 2015, p.49-78.

répondent (67%) qu'il faut « renforcer les pouvoirs de décision de notre pays même si cela doit conduire à limiter ceux de l'Europe » (21% répondant le contraire et 12 % répondant qu'il ne faut « rien changer dans la répartition des pouvoirs de décision entre l'Europe et notre pays »).

Enfin, il ne faut bien sûr pas oublier la dimension fortement idéologique des préoccupations nationales et européennes : ce sont toujours les sympathisants ou électeurs du FN qui sont les plus préoccupés au plan européen ou personnel par l'immigration (préoccupation largement en tête chez eux) et les électeurs ou sympathisants du Front de gauche qui sont les plus préoccupés par le chômage pour l'Europe et le pouvoir d'achat pour eux. Les filtres des préférences de politiques publiques et d'évaluation, négative, du gouvernement pèsent ici de tout leur poids.

Les logiques d'attribution de responsabilité pour la situation économique

Dans la logique du modèle des élections de second ordre, un autre élément est important : la perception des électeurs des enjeux de l'élection européenne est encadrée par un filtre évaluatif domestique et national. Cette composante tendrait à accentuer, notamment dans un contexte de crise économique, la dimension de vote sanction contre les gouvernements en place.

En soi, cette composante des élections européennes n'a d'ailleurs rien d'anormal : dans un système démocratique, les élections servent à punir et récompenser les gouvernements pour leurs actions. Mais la particularité des élections européennes est aussi d'être un rouage d'un système de « gouvernance multi-niveaux » : si les députés européens siègent bien dans une assemblée transnationale, leur mode d'élection et leur circonscription électorale sont nationaux. Par ailleurs, il est particulièrement compliqué pour l'électeur de punir ou de récompenser chaque niveau de ce système pour ce qu'il a fait ou non : non seulement cette information est elle-même complexe et coûteuse pour l'électeur mais l'enchevêtrement réel des responsabilités (entre niveau local, national et européen) rend une claire séparation des responsabilités presque impossible à réaliser au moment de voter. Enfin, l'absence d'un gouvernement européen identifiable par les citoyens rend l'expression d'un vote sanction adressé directement à l'Union européenne également très complexe ; le vote sanction à dimension nationale représente d'une certaine manière la seule possibilité d'exprimer son insatisfaction sur les politiques nationales européennes et vis-à-vis de l'Union européenne elle-même.

Cette particularité des élections européennes a récemment fait l'objet d'une série de travaux extrêmement féconds, notamment ceux de Sara Hobolt et James Tilley. Sans que nos données ne

permettent de tester réellement les hypothèses récemment proposées par ces auteurs [5] en matière d'attribution de la responsabilité par les électeurs, on peut tout d'abord rappeler avec eux quelques hypothèses centrales et en partie testables avec nos données.

Sara Hobolt et James Tilley rappellent tout d'abord que les citoyens ont une certaine capacité à distinguer ce qui relève des responsabilités nationales et européennes malgré la difficulté de l'exercice ; par ailleurs l'attribution de responsabilité (notamment pour l'état de l'économie) est sensible aux variables institutionnelles de contexte : ainsi, dans les pays hors de la zone euro, l'attribution de responsabilité pour l'état de l'économie est moins souvent dirigée vers l'Europe. Mais ils rappellent surtout que tout un ensemble de mécanismes « d'auto-selection » jouent lorsque les électeurs veulent punir ou récompenser : les jugements portés par les électeurs sur la responsabilité des gouvernements dans la situation économique sont en effet conditionnés par leurs préférences et leurs convictions politiques, en particulier leurs préférences partisanes. La littérature récente évoque à cet égard des jugements basés sur des biais de groupes, dénommés « group-serving attribution bias ». Cette notion empruntée à la psychologie sociale renvoie à la tendance des membres d'un groupe à attribuer des actions positives aux membres de leur groupe d'appartenance et à attribuer leurs actions négatives à des causes externes. Cette tendance consiste donc à rétribuer de manière partisane son camp politique pour ses actions positives et à lui trouver des excuses externes pour ses actions négatives.

Ces biais de groupe ont été identifiés dans différents contextes d'études, en sociologie politique également : comme le rappellent Sara Hobolt et James Tilley[6], Rudolph a ainsi montré que la préférence partisane constituait un filtre important pour évaluer qui est responsable de l'état de l'économie et que cette attribution de responsabilité constitue elle-même un facteur modérant l'effet de la perception du contexte économique sur le vote[7]. Mais leurs recherches récentes ont montré que bien davantage que le filtre partisan, l'attribution de responsabilité sur l'économie soit au gouvernement national soit à l'Europe était fonction des attitudes pré-existantes vis-à-vis de l'intégration européenne et du sentiment exclusif d'identité nationale : ceux qui sont favorables à l'intégration européenne et qui n'ont pas un sentiment d'identité nationale exclusive sont beaucoup

[5] Sara B. Hobolt, James Tilley. « Who's in Charge?: How Voters Attribute Responsibility in the European Union », *Comparative Political Studies*, XX(X), 2013, p. 1-25 ; voir également, des mêmes auteurs : *Blaming Europe? Responsibility Without Accountability in the European Union*. Oxford, Oxford University Press, 2014.

[6] Dans leur article de 2013, dont nous nous sommes servis pour récapituler les hypothèses de « group-serving attribution bias ».

[7] Rudolph, T. J. « Institutional context and the assignment of political responsibility ». *The Journal of Politics*, 65, 2003, p. 190-215 ; Rudolph, T. J. « Who's responsible for the economy? The formation and consequences of responsibility attributions ». *American Journal of Political Science*, 47, 2003, p. 698-713.

plus disposés à rétribuer l'Europe lorsque la situation est bonne ou s'améliore et à lui trouver des circonstances atténuantes sinon.

Notre enquête permet de confirmer, dans la limite des indicateurs disponibles, la logique des « group-serving attribution bias » dans la production de jugements d'attribution de responsabilité et montre ainsi que les hypothèses du modèle des élections de « second ordre » méritent d'être complétées, voire atténuées. Le tableau 3 compare l'attribution de responsabilité telle que notre enquête la mesure dans le cumul des vagues journalières du 16 au 20 mai 2014 (1500 répondants). La mesure utilisée dans notre enquête est directionnelle (amélioration versus détérioration), rétrospective et sociotropique ou égotropique.

On observe tout d'abord qu'en moyenne, nos répondants ont une vision plus nationale qu'européenne et plus négative que positive : les actions menées par le gouvernement français « ont rendu pire la situation de l'économie française » ou ont « détérioré » leur propre situation pour près des 2/3 des enquêtés. Un écart de plus de vingt points de pourcentages sépare l'attribution d'une responsabilité négative à l'Europe, que cela soit pour le pays ou la situation du répondant. On voit très clairement que les jugements des français interrogés sont dominés par le prisme du pessimisme économique et que les actions de l'Union européenne suscitent bien plus d'évaluations ambivalentes ou indifférentes que celles du gouvernement français[8]. Il faut ici bien sûr tenir compte de l'impopularité de celui-ci au moment des élections européennes de 2014 et du terrain de notre enquête et du climat général pessimiste et défiant de l'opinion des français au même moment[9].

Tableau 3 : L'attribution rétrospective de la responsabilité dans la situation économique du pays et du répondant

Durant la dernière année….	…rendu la situation de l'économie française			… amélioré ma situation financière		
…les politiques menées par l'Union européenne ont...	meilleure	pire	ni meilleure ni pire	amélioré	détérioré	n'ont pas changé grand chose
	2.3	42.8	54.9	1.7	44.1	54.2
…les politiques menées par le gouvernement français ont…						
	2.9	65.5	31.7	0.9	64.3	34.8

[8] Les données rejoignant en cela les travaux qui ont récemment documenté l'importance de ces attitudes ambivalentes et/ou « euro-indifférentes ». Voir notamment : Van Ingelgom, Virginie. *Integrating Indifference. A comparative, qualitative and quantitative approach to the legitimacy of European integration*. ECPR Press, 2014 ; Duchesne, Sophie, Frazer, Elizabeth, Haegel, Florence, & Van Ingelgom, Virginie. *Citizens' Reactions to European Integration Compared. Overlooking Europe*. Palgrave Macmillan, 2013.

[9] Sur ce point, se reporter aux différentes vagues du Baromètre de la confiance politique du CEVIPOF.

Mais ce qui est plus remarquable encore est la forte logique partisane et d'opinion sur l'Europe que les données du tableau 3 tendent à masquer sous les pourcentages moyens. Lorsque l'on conditionne ces pourcentages par la proximité partisane, le vote de 2012 et l'opinion sur l'Union européenne de fortes variations apparaissent. Tout se passe comme si les électeurs de droite attribuaient de manière écrasante une responsabilité négative au gouvernement en place et à ses actions depuis un an tandis qu'ils épargnent relativement l'Europe : parmi ceux qui se déclarent proches de l'UMP, 84% indiquent que les actions du gouvernement ont rendu pire la situation de l'économie française mais seulement 32% évaluent ainsi négativement l'action de l'UE. L'écart est encore plus grand parmi les ceux qui se disent proches du MODEM ou de l'UDI : s'ils blâment un peu moins le gouvernement Valls (75%), ils épargnent encore bien davantage l'Europe (22%) de ses responsabilités dans l'état de l'économie. Cet écart est en revanche considérablement réduit parmi ceux qui se déclarent proches du FN, qui évaluent très négativement les actions du gouvernement et de l'Europe (86% et 73%) à la fois. A gauche, la situation est presque diamétralement opposée à celle de la droite : malgré l'insatisfaction des électeurs de gauche vis-à-vis de l'action du gouvernement, les sympathisants du PS, de EELV et même du PC ou Front de gauche blâment le gouvernement national beaucoup moins ou simplement moins que la moyenne de l'échantillon (respectivement 34%, 40% et 62% déclarent que l'action du gouvernement a rendu pire la situation de l'économie française contre 65.5% en moyenne). Mais si les sympathisants du PS ou d'EELV blâment l'Union européenne nettement moins que la moyenne de l'échantillon (respectivement 32% et 31% déclarent que les politiques menées par l'Union ont détérioré la situation de l'économie française, contre 44% en moyenne), ce n'est pas le cas des sympathisants du PC ou du Front de gauche : 57% d'entre eux blâment l'Union européenne. Le double blâme de ces sympathisants (tout comme des électeurs de Jean Luc Mélenchon en 2012) n'est pas aussi prononcé que celui des sympathisants du Front national : d'une part les sympathisants du Front de gauche soutiennent davantage le gouvernement (ils appartiennent au camp de la gauche) tout en étant très critique à son égard ; d'autre part leur fort attachement aux valeurs de la tolérance culturelle vient atténuer leur critique des politiques économiques conduites par l'Europe[10].

Le filtre des opinions pré-existantes sur l'Union européenne en matière d'évaluation et d'attribution de responsabilité est tout aussi fort que celui des préférences partisanes : parmi ceux qui déclarent que l'appartenance de la France à l'Union européenne est une « mauvaise chose », 85% déclarent que les politiques menées par l'Union ont détérioré la situation de l'économie française et 82% que l'action du gouvernement a « rendu pire » la situation de l'économie française. Il faut bien sût noter

[10] Sur ce point, voir : Pavlos Vasilopoulos, Laurie Beaudonnet, Bruno Cautrès. "A Red Letter Day: Investigating the Renaissance of the French Far Left in the 2012 Presidential Election", *French Politics*, 2015, à paraître.

que parmi les répondants qui indiquent que l'appartenance de la France à l'Union européenne est une « mauvaise chose » un tiers se déclarent proches du FN et un autre tiers se déclare proche d'aucun parti, ce qui explique le double blâme (national et européen) que l'on rencontre parmi eux.

Nos analyses montrent donc que si le composante de vote sanction du modèle des élections de second ordre conserve sa pertinence, celle-ci est davantage prononcée chez les électeurs et sympathisants de l'opposition ; ce mécanisme, proche des logiques de « mood » de l'opinion[11], vient atténuer les critiques que de nombreux électeurs de droite expriment habituellement à l'égard de l'Europe[12]. Un mécanisme inversé d'euphémisation des critiques adressées au gouvernement et d'attribution de responsabilité plus prononcée à l'égard de l'Europe touche les électeurs et sympathisants de la majorité selon une double logique : plus les électeurs sont proches du parti qui gouverne et leurs attitudes générales vis-à-vis de l'intégration européenne positives, plus l'euphémisation s'accentue et épargne même l'Europe. En revanche, lorsque les électeurs de la majorité (actuelle) s'éloignent idéologiquement du cœur de celle-ci et sont plus critiques à l'égard des politiques menées au plan européen et moins cette euphémisation protège à la fois le gouvernement national et l'Europe. Tout se passe donc comme si le temps de la campagne électorale, tel que mesuré par notre enquête, venait imprimer un prise d'évaluation et d'attribution de responsabilité qui accentue pour les uns et euphémise pour les autres les jugements négatifs portés sur les deux niveaux de gouvernance soumis à évaluation lors des élections européennes. Ces mécanismes d'opinion interagissent avec les opinions vis-à-vis de l'Europe préexistantes : malgré l'accentuation de la responsabilité attribuée au gouvernement Valls vis-à-vis de la situation économique de la France chez les électeurs du PS ou de EELV) sont néanmoins contenues par leur attitude générale favorable au principe de l'intégration européenne. Encore une fois, on voit ici que

[11] Sur ce point, voir : James A. Stimson, Vincent Tiberj, Cyrille Thiébaut. « Le mood, un nouvel instrument au service de l'analyse dynamique des opinions : Application aux évolutions de la xénophobie en France (1999-2009) ». *Revue Française de Science Politique*, 60(5), 2010, p. 901-926 ; James A. Stimson, Cyrille Thiébaut , Vincent Tiberj. "The evolution of policy attitudes in France". *European Union Politics*. juin 2012, vol 13, n° 2, p. 293-316.

[12] On peut néanmoins s'interroger sur l'effet de la formulation des questions posées dans notre enquête. Ces formulations ciblent la responsabilité du gouvernement ou de l'Europe en matière économique. Or, on sait que généralement ce sont bien moins les dimensions économiques de l'Europe qui soulèvent, à droite, des critiques ; l'électorat de gauche est souvent plus critique sur les orientations économiques de l'Europe tandis que l'électorat de droite l'est davantage sur ses dimensions migratoires et de protection des frontières. Il faudrait ici prolonger nos analyses puisque l'enquête comporte dans l'une de ses vagues un volet de questions relatives aux politiques que devrait/pourrait conduire l'UE.

les attitudes des français vis-à-vis de l'Europe sont non seulement plurielles mais multidimensionnelles[13].

Stabilité des intentions de vote : pas d'effets de campagne ?

L'un des intérêts d'une enquête de type du Rollup que nous analysons est de permettre le suivi des intentions de vote pendant la courte période du « temps de la décision électorale ». Avant d'analyser les données d'intentions de vote tout au long des onze vagues du Rollup, il convient de faire plusieurs rappels méthodologiques sur la mesure des intentions de vote et la manière dont celles-ci sont ici analysées.

Pour établir des intentions de vote il faut, en effet, procéder en plusieurs étapes. La première consiste à filtrer les personnes interrogées suivant leur certitude d'aller voter. Selon les instituts réalisant le travail de terrain, plusieurs formes de filtres sont possibles. Dans le cas de cette enquête une question préalable au recueil de l'intention de vote consistait à demander : « les prochaines élections européennes auront lieu le 25 mai prochain. Pouvez-vous me donner une note de 0 à 10 : 0 signifiant que vous êtes vraiment tout à fait certain de ne pas aller voter, 10 signifiant que vous êtes vraiment tout à fait certain d'aller voter, les autres notes vous permettant de nuancer votre opinion ». Le filtre consistera à analyser les réponses des « tout à fait certain » (position 10) sur l'échelle. Il est à noter que, si les enquêtes en ligne sont aujourd'hui considérées comme la méthode la plus « fiable » de mesurer des intentions de vote, elles appréhendent toujours très mal le niveau de l'abstention potentielle. Dans le cas de ce Rollup, on constate que l'intention de participer augmente dans les derniers jours de la campagne, que le 23 mai l'abstention est estimée à 50,9%. L'abstention réelle en France métropolitaine sera finalement de 55,77%.

[13] Sur cette question, voire nos travaux conjoints avec Céline Belot et Sylvie Strudel, notamment : Céline Belot, Bruno Cautrès, Sylvie Strudel. « L'Europe comme enjeu clivant. Ses effets perturbateurs sur l'offre électorale et les orientations de vote lors de l'élection présidentielle de 2012 ». *Revue Française de Science Politique*, 63(6), 2013, p. 1081-1112. Voir aussi notre article fondateur de cette perspective de recherche sur la multidimensionnalité des attitudes vis-à-vis de l'UE en France : Céline Belot, Bruno Cautrès. « L'Europe, invisible mais omniprésente », in : Bruno Cautrès, Nonna Mayer (dirs.), *Le nouveau désordre électoral*, Paris, Presses de Science Po, 2004, p.119-141.

Tableau 4 : La certitude du vote pour les élections européennes de 2014

		Pondéré	Non pondéré
		certain	certain
	Rollup Elections Européennes (750k) / 23 Mai 2014	49,1	55,5
	Rollup Elections Européennes (750k) / 22 Mai 2014	43,6	52,1
	Rollup Elections Européennes (750k) / 21-22 Mai 2014	40,6	48,5
	Rollup Elections Européennes (750k) / 20-21 Mai 2014	44,4	51,8
	Rollup Elections Européennes (500k) / 19-20 Mai 2014	45,4	51,4
	Rollup Elections Européennes (500k) / 17-18 Mai 2014	37,2	45,2
	Rollup Elections Européennes (500k) / 16-17 Mai 2014	41,3	49,6
	Rollup Elections Européennes (500k) / 15-16 Mai 2014	43,6	50,8
	Rollup Elections Européennes (500k) / 14-15 Mai 2014	42,4	51,0
	Rollup Elections Européennes (500k) / 13-14 Mai 2014	36,8	45,4
	Rollup Elections Européennes / 12-13 Mai 2014	38,5	46,8
Total		42,4	50,2

Source : Baromètre d'intentions de vote IPSOS/STERIA pour Le Monde, le CEVIPOF et Terra Nova

La seconde étape consiste à calculer des coefficients de redressements, qui serviront à caler les résultats sur une structure connue. C'est ainsi qu'on calcule le coefficient sociodémographique de redressement. Ce coefficient mesure l'écart entre la structure sociodémographique de l'échantillon (structure attendue via les objectifs de quotas) et les effectifs réellement obtenus. Même si le tableau 2 montre une très bonne reconstitution du vote à l'élection présidentielle, Il est nécessaire

de « caler » la structure politique, c'est-à-dire d'avoir un espace politique le plus fidèlement reconstruit. On calcule également le coefficient de redressement « politique » en prenant en compte (en l'occurrence) le résultat de la dernière élection présidentielle. Pour de nombreuses enquêtes d'intentions de vote, on calcule un coefficient multiple qui prend en compte la dernière élection nationale et l'élection la plus proche dans le temps[14]. Le coefficient de redressement qui a servi à pondérer nos données a été construit comme la prise en compte du redressement socio démographique et du redressement politique simultanément.

Le tableau 5 (ci-dessous) montre l'évolution des intentions de vote du 12 au 23 mai 2014. La première constatation est la grande fidélité des résultats de la dernière vague aux résultats finaux. Ce qui laisse penser que les évolutions observées (ou pas) sont fiables et interprétables. Mais d'intéressantes variations peuvent être constatées entre familles politiques ou à l'intérieur de celles-ci. Commençons par le Front National, dont les scores d'intentions de vote ont largement dominé la campagne électorale dans les medias. Partant d'au-delà de 28% des intentions de vote, son score a finalement peu évolué (dans la marge d'erreur) et si il a connu une légère baisse autour du 15 mai, il a finalement retrouvé un niveau de 25% lui permettant d'arriver en tête au soir du 25 mai. Ces légers mouvements ne sont pas linéairement liés aux baisses ou gains tendanciels de la gauche ou de la droite de gouvernement. Si l'extrême droite est partie de très haut, la gauche (dans son ensemble) a connu une embellie les 15 et 16 mai pour culminer à 41% des exprimés potentiels. Ce sont le parti socialiste et les divers gauches (essentiellement représentés par « Nouvelle Donne ») qui bénéficient de cette hausse passagère. Concernant l'UMP, on constate forte progression de ses intentions de vote du 17 au 20 mai, les courbes publiées par les media ont bien montré ce ciseau avec le FN.

Les écologistes d'EELV non seulement ne bénéficient pas de la période de la campagne électorale que couvre notre enquête (leurs intentions de vote sont presque sans évolutions) mais en plus ils sont loin de retrouver leur score des précédentes européennes de 2009 (ils faisaient alors jeu égal avec le PS) ; enfin, les centristes du MODEM et de l'UDI semblent bénéficier de la campagne dans un premier temps puis se stabiliser autour de 10%.

Nous avons souhaité contrôler les stabilités (qui dominent le tableau 5) et les voir si les variations pouvaient être en partie un « artefact » d'enquête en construisant (tableau 6, ci-dessous), le tableau des moyennes mobiles, c'est-à-dire des moyennes cumulées sur les jours de terrain qui se chevauchaient. Le tableau 6 montre que si l'essentiel des conclusions du tableau 5 sont toujours valables, le calcul des moyennes mobiles « tasse » systématiquement les amplitudes de variations

[14] Pour les prochaines élections régionales devront être prises en compte, les élections départementales (hors Paris et la métropole lyonnaise) et l'élection présidentielle de 2012.

des intentions de vote. Le tableau 6 présent par ailleurs deux avantages majeurs par rapport au tableau 5 : en cumulant les jours qui se chevauchent, non seulement la taille des échantillons sur laquelle les intentions de vote repose s'accroit (multipliée par deux en fait) mais les erreurs-standards diminuent. En d'autres termes on accroit la précision de l'estimation.

Conclusions

On peut, en conclusion, se demander quel est le bilan nous pouvons faire d'une enquête de type Rollup pour analyser le temps électoral. D'autres dispositifs, notamment de panels, se fixent des objectifs similaires ou très proches[15].

L'intérêt majeur d'une enquête du type du Rollup analysé ici est de permettre par la répétition saccadée et journalière l'analyse des ultimes phases d'une campagne électorale et notamment ce que l'on dénomme le « temps de la décision »[16]. Cette répétition permet par ailleurs le cumul des vagues dans le temps et la thématisation du questionnaire dont certaines vagues peuvent être consacrées à répliquer des blocs de questions ou à en introduire de nouveau.

Les faiblesses de ce type d'enquête sont tout d'abord celles partagées avec les « repeated cross sections » : en ne panélisant pas les enquêtés mais les questions, ce type d'enquêtes ne permet pas l'analyse des flux individuels mais seulement agrégés. Par ailleurs, l'analyse des données doit prendre garde à raisonner à la fois vague par vague et de manière cumulée (moyennes mobiles) compte-tenu de la particularité du design d'enquêtes avec des dates de terrain qui se chevauchent.

Ces précautions de méthode étant prises, une enquête de type Rollup trouve parfaitement sa place parmi les dispositifs d'analyse du temps de la campagne électorale et apportent une intéressante contribution à l'analyse du temps de la décision dans des contextes électoraux où une part significative des électeurs hésite ou préfère s'abstenir de voter.

[15] On pense ici aux panels électoraux et notamment pour 2014 : Florent Gougou, Vincent Tiberj, équipe Dynamob, équipe ELIPSS [auteurs] : *Dynamique de mobilisation : comprendre la formation des choix électoraux* – vague 6 (juin 2014), [fichier électronique], Fondation Nationale des Sciences Politiques (FNSP) [producteur], Centre de Données Socio-Politiques (CDSP) [diffuseur], Version 0.

[16] Voir sur cette question : Bruno Cautrès, Anne Jadot. « L'(in)décision électorale et la temporalité du vote : le moment du choix pour le premier tour de l'élection présidentielle 2007 ». *Revue française de science politique*. 57 (3-4), 2007, p. 293-314

Tableau 5 : Les intentions de vote pour les élections européennes de 2014, filtrées par la certitude de voter

	EXG	FG	UPS_FG	DVG	VEC	MODEM UDI	UMP	DVD	FN	DIV
25 mai 2014 (résultats)	**1,6**	**6,4**	**13,9**	**2,9**	**8,9**	**9,9**	**20,7**	**6,0**	**25,2**	**4,3**
Cumul 22 23 mai	1,4	6,3	13,6	4,2	8,8	10,5	20	5,5	26,7	3,1
Rollup Elections Européennes (750k) / 23 Mai 2014	1,5	4,8	13,4	4,5	9	10,4	18,5	6,3	28,1	3,6
Rollup Elections Européennes (750k) / 22 Mai 2014	1,3	7,9	13,6	3,8	8,5	10,4	21,8	4,7	25	2,8
Rollup Elections Européennes (750k) / 21-22 Mai 2014	2,1	7,3	16,7	1,4	11,8	11,8	17,4	3,5	25,4	2,4
Rollup Elections Européennes (750k) / 20-21 Mai 2014	1,3	7,6	14,9	4,8	8,3	9,8	18,4	6	24,1	4,8
Rollup Elections Européennes (500k) / 19-20 Mai 2014	1,9	5,6	11,2	2,3	8,9	12,6	23,8	7,9	20,6	5,1
Rollup Elections Européennes (500k) / 17-18 Mai 2014	0,6	7,3	15,2	1,7	7,9	9	24,2	6,2	24,2	3,9
Rollup Elections Européennes (500k) / 16-17 Mai 2014	0,5	5,9	12,8	3,2	9,1	10,7	21,9	5,9	26,7	3,2
Rollup Elections Européennes (500k) / 15-16 Mai 2014	5,9	5,9	14,7	6,4	8,3	7,8	19,6	3,9	23	4,4
Rollup Elections Européennes (500k) / 14-15 Mai 2014	1	5,1	14,9	6,2	9,2	7,2	26,2	4,6	21,5	4,1
Rollup Elections Européennes (500k) / 13-14 Mai 2014	1,2	6,5	15,4	5,9	8,3	7,1	21,3	5,3	27,2	1,8
Rollup Elections Européennes / 12-13 Mai 2014	2,9	5,1	12,6	4	9,1	10,3	22,9	2,9	28,6	1,7

Source : Baromètre d'intentions de vote IPSOS/STERIA pour Le Monde, le CEVIPOF et Terra Nova ; les données sont redressées suivant le coefficient sociodémographique et politique

Tableau 6 : Moyennes mobiles[i] des intentions de vote pour les élections européennes de 2014, filtrées par la certitude de voter

	EXG	FG	UPS_FG	DVG	VEC	MODEM UDI	UMP	DVD	FN	DIV	gauche	Droite modérée	FN
25 mai 2014	**1,6**	**6,4**	**13,9**	**2,9**	**8,9**	**9,9**	**20,7**	**6,0**	**25,2**	**4,3**	**33,7**	**36,6**	**25,2**
Cumul 22 23 mai	1,4	6,3	13,6	4,2	8,8	10,5	20	5,5	26,7	3,1	34,3	36,0	26,7
Cumul 21 22 mai	1,7	7,6	15,15	2,6	10,15	11,1	19,6	4,1	25,2	2,6	37,2	34,8	25,2
Cumul 19 21 mai	1,6	6,6	13,05	3,55	8,6	11,2	21,1	6,95	22,35	5,0	33,4	39,3	22,4
Cumul 16 20 mai	1,3	6,45	13,2	2	8,4	10,8	24	7,05	22,4	4,5	31,3	41,9	22,4
Cumul 16 18 mai	0,55	6,6	14	2,45	8,5	9,85	23,05	6,05	25,45	3,6	32,1	39,0	25,5
Cumul 15 17 mai	3,2	5,9	13,75	4,8	8,7	9,25	20,75	4,9	24,85	3,8	36,4	34,9	24,9
Cumul 14 16 mai	3,45	5,5	14,8	6,3	8,75	7,5	22,9	4,25	22,25	4,3	38,8	34,7	22,3
Cumul 13 15 mai	1,1	5,8	15,15	6,05	8,75	7,15	23,75	4,95	24,35	3,0	36,9	35,9	24,4
Cumul 12-14 mai	2,05	5,8	14	4,95	8,7	8,7	22,1	4,1	27,9	1,8	35,5	34,9	27,9

Source : Baromètre d'intentions de vote IPSOS/STERIA pour Le Monde, le CEVIPOF et Terra Nova ; les données sont redressées suivant le coefficient sociodémographique et politique. Les trois dernières colonnes du tableau agrègent les résultats par familles politiques.

[i] Les intentions de votes sont calculées sur 2 vagues successives